STATE OF LOUISIANA vs. JAMES DESLONDE.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 3 Février, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

Je vous prie de pourvoir dans la vente ci-après mentionnée à la vente à l'encan public de la propriété ci-après décrite, pour le paiement de la somme de $ 90 50 pour taxes d'Etat dues sur ladite propriété pour les années 1876, 1877 et 1878, montant à $ 90 50.

Cette somme est due par James Deslonde, et est une partie de la somme totale due par lui pour taxes d'Etat dues sur la propriété ci-après décrite,